

Image not found or type unknown



Demande de caution résidence hôtelière

Par **dirtsa**, le **02/05/2012** à **06:26**

Bonjour,rnrnJe souhaiterai savoir comment faire pour récupérer ma caution qui est de 1000 euros, car en 2008 j'ai louer un studio a 510euros dans une résidence hôtelière qui se trouve a Lyon 9 et j'ai rendu les clés le 10 Juillet 2010, elles m'ont dit que les murs devaient être repeint et qu'il devait voir avec le propriétaire combien ils s'allaient déduire de ma caution. Aujourd'hui nous sommes en 2012 et j'ai toujours pas reçu ma caution, je vais sur place elle me dit qu'elle va me contacter, je l'appelle et ne répond pas a mes appels.rnrnDonc je ne sais plus comment faire pour récupérer ma caution.rnrnJe souhaiterais que vous conseiller afin de pouvoir m'éclairer sur certains points.rnrnJe reste dans l'attente d'une réponse.
rnrnMerci.